

PÉRENNIA

Perpétuer le savoir

NUMÉRO 18 - HIVER 2026

LA PHILANTHROPIE ET LES DONS
PLANIFIÉS À L'UNIVERSITÉ LAVAL



LE DON PLANIFIÉ EN PLEIN ESSOR,
D'ICI À L'INTERNATIONAL

Direction de la philanthropie
et des relations avec
les diplômées et diplômés



UNIVERSITÉ
LAVAL

SON ALMA MATER : LOIN DES YEUX, PRÈS DU CŒUR



Depuis plus de 30 ans, Andrée Suzanne Hest vit dans la région de San Francisco. Une carrière riche et florissante, menée de l'autre côté du continent, là où l'océan Pacifique redessine l'horizon. Pour cette diplômée en pharmacie (1989), son sentiment d'appartenance envers l'Université Laval a pourtant résisté au poids des kilomètres.

Le parcours d'Andrée Suzanne Hest n'a rien de linéaire. Après quatre années d'études en biochimie, elle ressent le besoin de se rapprocher du patient, du soin, de l'impact immédiat. Elle choisit alors la pharmacie et débute son doctorat de premier cycle à l'Université de Montréal. C'est toutefois à l'Université Laval qu'elle complète son parcours universitaire en y faisant sa résidence – une étape déterminante de 18 mois qui façonnera sa vision du métier.

À Québec, elle approfondit son intérêt pour la pédiatrie, un domaine exigeant où chaque décision compte. Elle y découvre une pharmacie résolument clinique, loin de l'image cloisonnée que la profession traîne encore

parfois. « On apprendait vraiment au contact du réel. J'ai vécu une très bonne expérience à Laval, qui m'a si bien préparée pour ce qui m'attendait par la suite », résume-t-elle.

Un événement vécu durant sa résidence restera gravé dans sa mémoire. Lors d'une tournée des chambres, un médecin l'observe avec étonnement. Pour lui, la pharmacie était un lieu retiré, au sous-sol, où l'on prépare les médicaments bien loin des patients.

Moins de trente minutes plus tard, un arrêt cardiaque survient. Andrée Suzanne est aussitôt là. Elle connaît parfaitement les protocoles, les concentrations, les médi-

caments à administrer. Dans l'urgence, son expertise fait la différence. Le médecin comprend alors ce que signifie la présence d'un pharmacien au cœur des soins. À partir de ce jour, il demandera toujours qu'Andrée Suzanne fasse partie de l'équipe, aux côtés des médecins et infirmières. « Ma formation à l'Université Laval m'avait appris que l'interdisciplinarité était un atout précieux pour offrir des soins aux patients », confie-t-elle.

C'est cette conviction qui guidera la suite de son histoire : la pharmacie clinique se vit sur le terrain.



L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE

Après ses études, Andrée Suzanne Hest travaille à Québec, puis au Montreal Children's Hospital. Lors de l'entrevue d'embauche, son parcours attire immédiatement l'attention. « La personne qui me passait en entrevue a été ravie de voir que j'avais fait ma résidence à Laval. C'est dire combien l'Université et la Faculté de pharmacie avaient bonne réputation. »

Quelques années plus tard, Andrée rencontre celui qui deviendra son conjoint, originaire de la Californie. Elle choisit de le suivre jusqu'à San Francisco. Elle repasse ses examens, s'adapte au système américain et intègre le California Pacific Medical Center, affilié à l'Université Stanford. Elle y a fait carrière pendant plus de 30 ans. Pharmacienne clinicienne en oncologie pédiatrique, elle y a dirigé le département de pharmacie, travaillant étroitement avec les équipes médicales auprès d'enfants atteints de cancer.

FIDÈLE À SES RACINES

Malgré l'éloignement, Andrée Suzanne Hest n'a jamais perdu de vue son *alma mater* et n'a jamais hésité à affirmer d'où elle venait : « J'ai toujours été fière de dire que j'ai fait mes études au Canada et ma résidence à l'Université Laval, parce que ça a changé ma carrière. Les portes se sont ouvertes plus facilement par la suite. »

Reconnaissante pour cette étape fondatrice de sa vie, elle soutient depuis plus de 20 ans la Faculté de pharmacie. Pour elle, il s'agit d'un acte de gratitude envers une institution qui lui a offert une formation rigoureuse, reconnue et profondément humaine.

Aujourd'hui retraitée, Andrée Suzanne Hest poursuit son engagement par un don testamentaire destiné à la pharmacie pédiatrique en milieu clinique. « Les enfants et les adolescents sont parmi les patients les plus vulnérables face au cancer, et ils représentent l'avenir de notre société, dit-elle. Je souhaite contribuer à ce que les soins qui leur sont offerts soient toujours à la hauteur des défis qu'ils doivent affronter. »

UN ENGAGEMENT QUI TRAVERSE LES FRONTIÈRES

Même si son passage comme résidente remonte à fort longtemps, Andrée Suzanne a un message pour les diplômées et diplômés internationaux comme elle : « Il faut redonner à ceux qui nous ont beaucoup offert. L'Université Laval m'a donné les outils pour exercer mon métier au plus haut niveau et bâtir la vie à laquelle j'aspirais. »

À l'autre bout de l'Amérique du Nord, le lien qui la relie à son *alma mater* continue de guider sa générosité et de faire vibrer l'esprit de la Faculté de pharmacie.

« L'Université Laval m'a donné les outils pour exercer mon métier au plus haut niveau et bâtir la vie à laquelle j'aspirais. »

Andrée Suzanne Hest au centre, lors d'une visite surprise de Brian Mulroney au CHUL durant sa résidence en 1989. Elle est accompagnée de sa collègue Marie-Claude Dubuc à gauche et de leurs mentors Luc Poirier et Denyse Demers à droite.

UNE INFIRMIÈRE QUI DONNE AU SUIVANT

Micheline Grondin a consacré sa vie à soigner, soutenir et relever ceux qui croisaient son chemin. Depuis toujours, l'éducation et la solidarité guident ses choix. Aujourd'hui, ces valeurs prennent vie dans un généreux don destiné à soutenir des titulaires d'un DEC en sciences infirmières qui souhaitent poursuivre au baccalauréat.



Micheline Grondin en 1962, alors finissante de l'École d'Infirmières de l'Hôpital Saint-Luc.

Micheline Grondin voit le jour à Val-d'Or, durant la Seconde Guerre mondiale. Fille d'un médecin, pionnier de l'Abitibi, elle accompagne très jeune son père lors de ses tournées en traîneau afin de prodiguer des soins aux membres des Premières Nations. Elle grandit ainsi dans un environnement où l'entraide et la générosité font partie du quotidien. Elle et ses trois sœurs deviendront infirmières, suivant les traces de leur mère et de leur grand-mère.

À Montréal, elle complète sa formation à l'Hôpital Saint-Luc, obtient sa licence et amorce sa carrière. C'est lors d'une soirée entre amis à Québec qu'elle rencontre Jacques Francoeur, alors étudiant en médecine et président de l'Association Générale des Étudiants de l'Université Laval. Cette rencontre scelle une union exceptionnelle qui durera 64 ans. Après un passage à

Toronto pour la résidence en neurochirurgie de Jacques, le couple s'installe à Québec, où ils fondent leur famille.

CONCILIER FAMILLE, PROFESSION ET ENGAGEMENT

Pendant quelques années, Micheline Grondin met sa pratique professionnelle en pause afin d'élever leurs quatre enfants. En 1976, elle annonce toutefois son intention de retourner travailler. « Je ne le faisais pas par obligation. Je voulais contribuer activement à la société », affirme-t-elle.

Elle retourne au cégep pour renouveler sa licence, travaille de nuit aux soins intensifs de l'Hôpital Jeffery Hale, puis occupe par la suite un poste de coordonnatrice des soins. Parallèlement, elle entreprend des études universitaires en gestion des soins à l'Université de Sherbrooke, tout en poursuivant sa carrière et ses responsabilités familiales.

FAIRE GRANDIR LA PROFESSION INFIRMIÈRE

Au fil des années, Micheline Grondin contribue à l'évolution de sa profession. Elle participe à la rédaction des premiers actes médicaux délégués, un document fondateur qui contribue à élargir le champ de pratique des infirmières au Québec.

Convaincue de l'importance de la formation universitaire, elle encourage ses collègues à poursuivre leurs études. « Il fallait sortir la profession de la technique pure. Le baccalauréat est un véritable tremplin pour approfondir la formation et les connaissances scientifiques des soignants », explique-t-elle.

C'est cette vision qui est au cœur du geste qu'elle a choisi de poser aujourd'hui, par la création du Fonds Micheline-Grondin en sciences infirmières. Celui-ci vise à soutenir des personnes issues de milieux à faible revenu, diplômées d'un DEC, dans leur parcours vers des études universitaires.

UN DON PROFONDÉMENT PERSONNEL

Par ce geste philanthropique, Micheline Grondin souhaite reconnaître le travail essentiel accompli chaque jour par celles et ceux qui choisissent de prendre soin des autres avec douceur, respect et humanité. Elle sait combien le parcours est exigeant, marqué par de longues heures, d'émotions intenses et d'un engagement sans relâche. Ce don se veut profondément personnel : celui d'une infirmière envers une communauté à laquelle elle appartient.

« J'ai souvent répété à mes enfants qu'aller à l'école, c'est ce qui permet de se sortir de n'importe quelle situation. L'éducation, c'est la base de tout. »



Les valeurs qui la guident prennent racine dans son enfance. Elle a grandi dans une famille où l'on rappelait que les conditions de naissance relèvent souvent du hasard et que la chance appelle la responsabilité. Sa fille Marie-Claude Francoeur se souvient : « Chaque année à Noël, nous allions porter des paniers à une famille dans le besoin. Maman nous disait toujours : “Mettez l’objet que vous aimez le plus, pas ce dont vous ne voulez plus.” Elle nous disait aussi qu’on n’a pas choisi où on est né. Ce qu’on a reçu dans la vie, il faut le partager. »

L’UNIVERSITÉ LAVAL, UN CHOIX NATUREL

Lorsque vient le temps de poser un geste pour l’avenir des sciences infirmières, l’Université Laval s’impose naturellement. Jacques Francoeur y avait étudié, Micheline y a suivi des cours et deux de leurs enfants y ont obtenu leur baccalauréat.

Soutenir une université francophone de haut niveau, profondément enracinée dans sa communauté, relevait de l’évidence. « J’ai toujours dit à mes enfants que l’éducation est ce qui permet de se relever, peu importe la situation. C’est la base de tout », raconte-t-elle.

Pour elle, prendre soin, aider et redonner à la communauté procèdent du même élan : celui du cœur et de l’esprit.

Son geste est une main tendue à celles et ceux qui continueront de faire vivre la compassion et les sciences infirmières – à ses yeux, la plus belle profession au monde, celle qui donne les outils pour transformer la vulnérabilité en dignité.



UNE 1^{ÈRE} BOURSE EN 2026

La Bourse Micheline-Grondin sera remise pour la première fois cet hiver.

Chaque année, une étudiante ou un étudiant pourra poursuivre un rêve qui lui semblait hors de portée. Derrière, discrète mais déterminée, Micheline restera présente. Car chaque infirmière ou infirmier qui reçoit cette bourse transformera, à son tour, la vie de bien des gens.

Micheline Grondin lors de sa visite à la Faculté des sciences infirmières, accompagnée de Marc Deschênes, directeur conseil – Dons majeurs et planifiés à la Direction de la philanthropie, et de Frédéric Douville, doyen de la Faculté. Crédit photo : Martin Simard

LE DON PAR TESTAMENT : PENSER À SES PROCHES ET AU FUTUR



Me Anne-Marie Laberge
Notaire chez Dancause Notaires inc.
Membre du Comité adviseur en dons planifiés de l'Université Laval

Une planification successorale bien pensée permet de prendre soin de ceux que vous aimez, même après votre décès. C'est aussi un moment privilégié pour faire le point sur votre situation et réfléchir à l'héritage que vous souhaitez laisser. Dans ce contexte, le don planifié s'inscrit comme une option naturelle, à la portée de tous.

Au cœur de cette réflexion se trouve un outil essentiel : le testament notarié. Véritable pierre angulaire d'une succession bien structurée, il permet non seulement d'exprimer clairement vos volontés, mais aussi d'éviter à vos proches des démarches longues, complexes et coûteuses dans un moment déjà chargé d'émotions.

TESTAMENT NOTARIÉ : UNE SÉCURITÉ JURIDIQUE INÉGALÉE

Encore aujourd'hui, près de la moitié de la population québécoise n'a pas de testament. Lorsqu'une personne décède sans testament, c'est le Code civil du Québec qui détermine ses héritiers, selon des règles qui ne correspondent pas toujours à sa réalité familiale ni à ses souhaits.

Au Québec, il existe trois formes de testament : olographe (écrit à la main), devant témoins et notarié. Les deux premières comportent certains risques importants, notamment :

- l'original peut être perdu, détruit ou contesté ;
- les témoins peuvent être introuvables ;
- des ambiguïtés, contradictions ou difficultés d'interprétation des volontés peuvent nécessiter l'intervention du tribunal ;
- ces testaments doivent obligatoirement être vérifiés par la Cour avant de produire leurs effets, entraînant délais, frais et complexité.

À l'inverse, le testament notarié est un acte authentique reçu par un officier public. Le notaire y identifie formellement le testateur, vérifie sa capacité juridique et consigne clairement ses volontés. Le testament notarié est applicable dès le décès, sans procédure judiciaire additionnelle. Il est également inscrit au Registre des testaments de la Chambre des notaires du Québec, ce qui assure qu'il sera retracé rapidement lors du règlement de la succession.

« Rédiger un testament notarié, c'est offrir à vos proches un véritable cadeau : celui de la clarté, de la simplicité et de la tranquillité d'esprit. C'est aussi s'assurer que vos volontés seront respectées, sans ambiguïté ni procédure judiciaire superflue. »

UN REFLET DE VOS VALEURS PROFONDES... ET UN VÉHICULE PHILANTHROPIQUE

Si ce geste permet de protéger les personnes qui vous sont chères, il peut aussi prolonger votre engagement philanthropique. Ainsi, même après votre décès, vous avez la possibilité de soutenir une cause qui vous tient à cœur.

Il peut prendre plusieurs formes : montant fixe, pourcentage de la succession, bien immobilier ou encore titres financiers. Peu importe le montant, chaque don a un impact réel.

DES AVANTAGES FISCAUX CONCRETS

Au Québec, le don par testament offre des avantages fiscaux intéressants. En effet, les dons caritatifs à des organismes enregistrés, comme l'Université Laval, peuvent permettre de réduire l'impôt payable au décès et d'optimiser la valeur transmise à votre succession, le tout par l'entremise d'un crédit d'impôt.

Accompagné d'un notaire, le testament devient un outil puissant, à la fois juridique, humain et stratégique. Un premier pas vers un héritage qui traverse le temps!



Le 20 novembre dernier, l'Université Laval a accueilli une vingtaine de donatrices et donateurs sur le campus à l'occasion d'un atelier sous le thème « L'art de transmettre – planifier un don qui change des vies ».

Animée par Me Anne-Marie Laberge, la rencontre leur a offert des repères concrets pour intégrer un geste philanthropique à leur succession.

Les participantes et participants ont ainsi pu bénéficier des conseils et de l'expertise d'une professionnelle, notamment pour :



S'informer sur les aspects légaux et les dispositions fiscales



Connaître les étapes d'une bonne planification successorale



Apprendre comment ouvrir le dialogue avec vos proches en toute sérénité

CONTACTEZ-NOUS !

418 656-2131, poste 406985
dons.planifies@dprd.ulaval.ca
dprd.ulaval.ca/perennia



De gauche à droite : Ludivine Cruz, directrice – Secteur développement philanthropique facultaire, Geneviève Desbiens, cheffe adjointe – Développement philanthropique et partenariats et Marc Deschênes, directeur conseil – Dons majeurs et planifiés, entourés des membres de l'équipe du développement philanthropique.

Ce bulletin présente des témoignages et des informations sur la philanthropie et les dons planifiés. Il est publié à l'intention de la communauté universitaire, des diplômées et diplômés et des donatrices et donateurs de l'Université Laval. Son contenu ne saurait remplacer les recommandations de professionnelles et professionnels en planification financière et successorale.

Coordination : **Marilaine Gagné** | Rédaction : **Julien Lachapelle** | Mise en page : **Jérémy Goulet**

PÉRENNIA
Perpétuer le savoir